

AMICALE PHILATÉLIQUE DE HOUILLES ET DE SES ENVIRONS

* FONDÉE EN 1957 *

BULLETIN de LIAISON D'INFORMATIONS et d'ÉTUDES

Numéro **193** JUILLET 2022



Le mot du président.

Je souhaite à toutes et tous de bonne vacances et une reprise en septembre.

J'ai la douleur de vous annoncer que mon épouse Françoise est décédée le 12 juin 2022 à son domicile à 00 h 40 des suites d'un cancer colorectal et du foie elle participait chaque année à notre assemblée générale et au repas qui suivait.

Elle fait partie maintenant des nombreuses personnes de notre association qui nous ont quitté.

Je poursuivrai cependant mon activité au sein de l'Amicale.

Alain Bigot

Une nouvelle fois notre Amicale est en deuil.
Aujourd'hui c'est notre amie Françoise, épouse de notre Président Alain Bigot, qui s'en va.
Ceux qui l'ont connue se souviendront d'une personne toujours souriante, discrète et bienveillante.
On ne la croisera plus au marché mais on ne l'oubliera pas.
Toute l'Amicale est à tes côtés Alain.

JP Fournier

Dans ce numéro

Le mot du président	1
Hommage	1
Calendrier	2
Ca s'est passé il y a cent ans	
Machines Krag	2
Carlos Courmont	2/4

Confirmer vos commandes de nouveautés auprès de notre ami Jacques Cardinaud pour une bonne organisation des commandes.

Réunions de l'Amicale le dimanche de 10 heures à 12 heures salle MICHELET

Les 11 & 25 septembre— 16 octobre— 6 et 20 novembre – 4 et 18 décembre 2022.

Les 8 et 22 janvier –5 et 19 février – 5 et 19 mars –2 et 16 avril - 14 mai - 18 juin 2023.

Assemblée générale de l'amicale 16 octobre . Salle Michelet.

Repas après l'Assemblée Générale .

Galette le 9 janvier à 21 heures.



Ca s'est passé il y a 100 ans.

22 juillet 1922: Mise en service des premières machines Krag (2^e génération).



Cette flamme est datée du 23 juillet, deuxième jour de la mise en service.

D'après: Postes et Télécommunications françaises. Une chronologie du XX^{ème} siècle

La publicité sur couverture de carnet.

Carlos Courmont

On sait que les premiers carnets sont apparus en France le 19 novembre 1906.

Au début et jusqu'en 1922 il n'y avait, éventuellement, que des indications postales (conseils, tarifs, ...).



Fin 1921 l'Administration des Postes a concédé à Carlos Courmont, l'impression de des couvertures avec de la publicité sur les couvertures. Cette concession durera jusqu'en 1937.

Les couvertures porteront un numéro de série (après quelques essais) numérotés de 1 à 414. Ci-après série 1.



Le timbre est le 25 c semeuse bleu type 2. Le carnet est au format 110 x 60 mm. Il y aura pour ce seul carnet 69 couvertures différentes réparties sur 25 séries. Le format des carnets est ensuite passé en 1923 à 115 x 72 .

Carnets de timbres-poste, *Carlos Courmont, 28, rue Bergère, Paris (Imprimeur-Concessionnaire).*

Publicité touristique, illustrée ou non, ordinaire ou en couleurs, sur pages de couverture extérieures ou intérieures et sur pages intercalaires.

Par 125.000 exemplaires, le prix de la page varie de 10 francs à 20 francs par mille exemplaires.

Il sort de cette Maison trois millions de carnets de timbres-poste par mois. La Maison est prête à étudier avec les intéressés toutes combinaisons de publicité individuelle ou groupée.



Union des Fédérations des Syndicats d'initiative. Bulletin Officiel du 1/1/1923.

Carlos Courmont utilisait des timbres publicitaires pour son courrier.



C'est l'époque des couvertures magnifiques.





Dans France Sénat p262/63 du 23 mai 1933

III. — Publicité dans les carnets de timbres-poste. La concession de cette publicité a été attribuée, par marché de gré à gré, après échec d'une tentative d'adjudication (application du décret du 18 novembre 1883, art. 18), à un imprimeur de Paris, pour une durée de dix ans, à partir du 1er janvier 1922.

Le concessionnaire s'est engagé : 1. A fournir gratuitement à l'Administration les couvertures et les feuillets intercalaires nécessaires pour la confection des carnets de timbres-poste. Fourniture évaluée, à cette époque, à plus de 100.000 francs ; 2. A verser à l'Administration, sous réserve d'un minimum annuel de 100.000 francs, une redevance fixée pour les cinq premières années à 15 0/0 du montant brut des contrats de publicité et à 20 0/0 de ce montant pour chacune des années de la période de cinq ans.

En outre, par un avenant en date du 28 décembre 1928, le concessionnaire s'est engagé 1. A acquérir le matériel d'impression et de fabrication nécessaire pour approvisionner normalement l'Administration, dans un délai de six mois, en couvertures de carnets de timbres-poste, imprimées en bobines continues s'adaptant synchroniquement à la fabrication automatique des carnets ; 2. A adapter, à l'avenir, sans aucune indemnité d'aucune sorte, ses procédés d'impression et de fabrication des carnets de timbres-poste aux modifications qui pourraient éventuellement être apportées par l'Administration dans la fabrication automatique des carnets.

La concession, en revanche, a été prorogée de cinq ans ; mais la redevance revenant à l'Administration sur

le montant brut des contrats de publicité recueillis a été portée à 25 0/0 depuis le 1er janvier 1932.



Pour aller plus loin:

On pourra consulter le blog de semeuse 13 qui m'a communiqué des infos pour cet article par exemple la page <http://semeuse.blogspot.com/search?q=courmont> et les articles de Gérard Gomez dans les "Delcampe Philatélie" par exemple <https://blog.delcampe.net/fr/magazine-n18-delcampe-philatelie/>